

OTTAWA

Conférence de Genève : non au retour des mines antipersonnel !

Lyon, le 2 juin 2025. Les États parties au **Traité d'interdiction des mines antipersonnel** – appelé « **Traité d'Ottawa** » – se réunissent le 17 juin, pour la première fois à Genève depuis l'annonce par cinq pays – la Finlande, les pays baltes et la Pologne - de leur retrait du **Traité**. Dans un contexte d'instabilité mondiale, marqué par une recrudescence du nombre de victimes de mines alors qu'il avait spectaculairement baissé grâce au **Traité d'Ottawa**, l'objectif de cette conférence internationale est de taille : les États présents doivent fermement s'opposer à leur départ, les convaincre de faire marche arrière et défendre ce traité de désarmement qui constitue l'un des piliers du **Droit international humanitaire**.

Notes aux rédactions :

. Un point presse sera organisé le 5 juin sur la place des Nations, à Genève, en présence de :

- _ **Tamar Gabelnick**, directrice de la **Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel** (ICBL) et de la **Coalition contre les sous-munitions** (CMC),
 - _ **Daniel Suda-Lang**, directeur de HI en Suisse
 - _ **Alma Taslidžan**, Responsable du plaidoyer de HI pour le désarmement et la protection des civils, et présidente du conseil d'administration d'ICBL.
 - _ **Emilie Vath**, **survivante d'une mine antipersonnel**, prendra également la parole.
- . Pour toute demande, merci de contacter Clara AMATI (06 98 65 63 94).
-

Une conférence cruciale pour défendre le **Traité**

Du 17 au 20 juin, une Conférence se tiendra à Genève et réunira les **États parties au Traité d'Ottawa**. Elle a pour objectif de suivre les avancées des États parties dans la mise en œuvre du **Traité** et de ses obligations notamment sur la décontamination des

terres, l'assistance aux victimes ou encore la destruction des stocks de mines antipersonnel.

Elle revêtera une dimension cruciale en raison des derniers développements relatifs au Traité d'Ottawa :

En février et en mars derniers, 5 pays - la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne – ont annoncé leur intention de quitter le Traité d'interdiction des mines et expriment leur volonté d'utiliser cette arme barbare pour faire face à une éventuelle offensive russe.

S'ils se confirmaient, ces retraits **seraient une première dans l'histoire du traité**. L'interdiction des mines, qui tue et blesse à **85 % des civils**, avait été obtenue de haute lutte en 1997 avec l'adoption du Traité d'Ottawa. Ce traité est aujourd'hui adopté par **165 États** dans le monde et l'interdiction des mines antipersonnel est devenue une **norme universelle**.

Le retrait annoncé de ces cinq pays marque un recul sans précédent dans l'histoire du Traité, et représente une grave atteinte à la protection des civils dans les conflits armés.

Deux temps forts pour interpeler les Etats

En marge de la conférence, deux temps forts sont prévus afin d'interpeler les Etats sur les conséquences que pourraient signifier un retrait du Traité d'Ottawa :

– 2 juin : **une bannière grand format a été installée par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, avec le soutien de HI sur le monument « Broken Chair »**, face aux palais des Nations unies à Genève. Cette bannière représente **un pied se posant sur une mine antipersonnel** pour rappeler combien ces armes touchent indistinctement les populations civiles et les militaires. A quelques jours de l'ouverture de la Conférence, elle appelle les cinq pays concernés à rester engagés dans le Traité d'Ottawa. On peut lire sur cette bannière :

*Les mines ne choisissent pas leurs victimes.
85 % des victimes de mines sont des civils.
Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie :
restez dans le traité d'interdiction des mines.*

– 5 juin : un point presse sera organisé sur la place des Nations, à Genève, en présence de **Tamar Gabelnick**, directrice de la **Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL)** et de la **Coalition contre les sous-munitions (CMC)**, ainsi que de **Daniel Suda-Lang**, directeur de **HI en Suisse**. **Emilie Vath**, victime de mines antipersonnel, prendra également la parole.

HI et la Campagne internationale contre les mines (ICBL) demandent aux États :

- de réaffirmer leur engagement contre les mines antipersonnel,
- de défendre le Traité d'Ottawa de toutes leurs forces,
- et d'inciter l'Estonie, la Finlande, la Lettonie et la Lituanie à rester dans le traité d'Ottawa.

La force du Traité d'Ottawa

Depuis sa mise en œuvre il y a plus de 25 ans, le Traité d'Ottawa a fait preuve d'une **efficacité incroyable pour éradiquer les mines antipersonnel et protéger les civils dans les conflits armés**. Il a permis de réduire le nombre de victimes de mines, qui est passé d'environ 25 000 par an en 1999 à moins de 5 000 en 2023. Le nombre d'États et de régions contaminés a également diminué de manière significative, passant de 99 en 1999 à 58 en 2024.

Les mines antipersonnel dans le monde : état des lieux

En 2023, 5 757 personnes ont été tuées ou blessées par des mines antipersonnel ou des restes explosifs de guerre, une augmentation de 22% par rapport à 2022 (4 709 victimes). Les civils représentent 84 % des victimes enregistrées en 2023.

Des victimes de mines antipersonnel et de restes d'explosifs ont été enregistrées dans 55 États et autres régions en 2023. Les dix pays ayant enregistré le plus grand nombre de victimes en 2023 sont le Myanmar (1 003), la Syrie (933), l'Afghanistan (651), l'Ukraine (580) et le Yémen (499).

Des mines antipersonnel ont été utilisées par l'Iran, le Myanmar, la Corée du Nord et la Russie entre mi-2023 et octobre 2024. La Russie a largement utilisé les mines antipersonnel en Ukraine. Des informations crédibles indiquent que l'Ukraine, qui est partie à la convention d'Ottawa, a utilisé des mines antipersonnel à Izioum et dans ses environs en 2022.

Des groupes armés non étatiques dans au moins cinq États - Colombie, Inde, Myanmar, Pakistan et Palestine (Gaza) - ont également utilisé des mines antipersonnel.

Broken Chair symbolise la lutte de Handicap International contre les armes explosives et les violences infligées aux populations dans les conflits armés. Imaginée par l'organisation et créée par Daniel Berset pour convaincre les États d'interdire les mines antipersonnel (en 1997) puis les armes à sous-munitions (en 2008), Broken Chair incarne désormais le cri désespéré des populations civiles meurtries par la guerre. Elle rappelle l'obligation faite aux États de les protéger et les secourir. Elle invite chacun à refuser l'inacceptable et à agir, afin que les droits des personnes et des communautés à une juste réparation soient honorés.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement

dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États- Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org